CNJE 6 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS France  SIRET 33029695500066  Adresse du principal établissement:  RÉGIME FISCAL DES GROUPES  Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemples  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE	du siège social :  en cas de changement :  ires (art 223 A à U du CGI)  T :  changé d'activité, cochez la case  Déficit 29  ous-concession des brevets
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe  Si PME innovantes, cocher la case ci-contre  Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case  A IDENTIFICATION DE l'ENTREPRISE  Désignation de la société :  Adresse  CNJR 6 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS  SIRET 33029695500066  Adresse du principal établissement :  Ancienne adresse  RÉGIME FISCAL DES GROUPES  Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemple  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRI  B ACTIVITE  AU song terme imposables à 15%  Autres PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables	du siège social :  en cas de changement :  ires (art 223 A à U du CGI)  T :  changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Si pME innovantes, cocher la case ci-contre  Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case  A IDENTIFICATION DE l'ENTREPRISE  Désignation de la société : 6 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS Prance  SIRET 33029695500066  Adresse du principal établissement : Ancienne adresse  Adresse du principal établissement : Ancienne adresse  Es entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemple. Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration en deux exemple à 33 1/3 % ou à 31 % Benéfice imposable à 28 % Résultat net de cession, de concession ou de et drois de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 % Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 % PV à long terme	en cas de changement :  ires (art 223 A à U du CGI)  T :  changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case  A IDENTIFICATION DE l'ENTREPRISE  Désignation de la société : 6 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS  SIRET 33029695500066  Adresse du principal établissement : Ancienne adresse  RÉGIME FISCAL DES GROUPES  Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemple Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)  Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 28 % Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 19% Detunes entreprises nouvelle, art. 44 sexties  Bassins urbains à dynamiser  Entreprise nouvelle, art. 44 sexties  Bassins urbains à dynamiser  (BUD), art. 44 sexties  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	en cas de changement :  ires (art 223 A à U du CGI)  T :  changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
A IDENTIFICATION DE l'ENTREPRISE  Désignation de la société :  Rue des Immeubles Industriels  SIRET 33029695500066  Adresse du principal établissement :  Ancienne adresse  RÉGIME FISCAL DES GROUPES  Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemple  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  CRÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  CRÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  CRÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 15 %  Résultat rie de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres d'investire entrepreneur  Territoire entrepreneur  Territoire entrepreneur  Territoire entrepreneur  Territoire entrepreneur  Territoire entrepreneur  Plus-values exonérée  (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée  taux de 15	en cas de changement :  ires (art 223 A à U du CGI)  T :  changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Désignation de la société :  Rue des Immeubles Industriels  SIRET 33029695500066  Adresse du principal établissement :  Ancienne adresse  RÉGIME FISCAL DES GROUPES  Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemples  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  C RÉSUltat tet de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  Autres PV imposables à 15%  Autres PV imposables à 15%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone  Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Autres dispositifs  Plus-values exonérée  (BUD), art.44 sexies  Bénéfice ou déficit exonéré  (indiquer + ou - selon le cas)	en cas de changement :  ires (art 223 A à U du CGI)  T :  changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Red des Immeubles Industriels   Tourne   Tourn	en cas de changement :  ires (art 223 A à U du CGI)  T :  changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Adresse du principal établissement :  Ancienne adresse  RÉGIME FISCAL DES GROUPES  Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemple  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)  1 Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 15%  Bénéfice imposable à 28 %  Résultat net de cession, de concession ou de et drois de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  Benéfice ou déficit exonéré (BUD), art.44 sexdecies  Autres dispositifs  Plus-values exonérée  Bénéfice ou déficit exonéré  (BUD), art.44 sexdecies  Bénéfice ou déficit exonéré  (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée  taux de 15	ires (art 223 A à U du CGI)  T:  Changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
RÉGIME FISCAL DES GROUPES  Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemple  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  1 Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 15 %  Résultat riscal  Bénéfice imposable à 15 %  Résultat net de cession, de concession ou de droits de propriéte industrielle assimité  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies  Plus-values exonérée (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	ires (art 223 A à U du CGI)  T:  Changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Adresse du principal établissement : Ancienne adresse  RÉGIME FISCAL DES GROUPES  Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemple  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRI  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  1 Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %  Résultat ret de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  Jeunes entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entreprises - Territoire entreprises - Territoire entreprises - Territoire entreprises - Territoire entrepreneur - Territoire entrepreneur - Territoire entrepreneur - Territoire entreprises - Mutres dispositifs  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	ires (art 223 A à U du CGI)  T:  Changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
RÉGIME FISCAL DES GROUPES  Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemple  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)  Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 13 %  Résultat fiscal  Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimité  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sextes  Bassins urbains à dynamiser  Entreprise nouvelle, art. 44 sextecies  Bassins urbains à dynamiser  (BUD), art.44 sextécies  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	ires (art 223 A à U du CGI)  T:  Changé d'activité, cochez la case  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemples.  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%  Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 sexties  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Bassins urbains à dynamiser  Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies  Société d'investissement inmobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	Déficit 29  Déficit 29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemples.  Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%  Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 28 %  Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Bassins urbains à dynamiser  (BUD), art.44 sexdecies  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	Déficit 29  Déficit 29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :  SIRE  B ACTIVITE  Activités exercées  Association  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  Si vous avez  C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION  (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 28 %  Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone  Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies  Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	Déficit 29  Déficit 29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
B ACTIVITE  Activités exercées   Association   Si vous avez    C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  1 Résultat fiscal   Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%   Bénéfice imposable à 28 %   Bénéfice imposable à 15 %    Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values   PV à long terme imposables à 15%   PV à long terme imposables à 19%    Autres PV imposables à 19%   PV à long terme imposables à 0%    3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies   Jeunes entreprises innovantes   Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur   Entreprise nouvelle, art. 44 sexies   Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies   Autres dispositifs    Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies   Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)   Plus-values exonérée taux de 15	changé d'activité, cochez la case  Déficit  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
B ACTIVITE  Activités exercées   Association   Si vous avez    C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION   (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  1 Résultat fiscal   Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %   Bénéfice imposable à 28 %   Bénéfice imposable à 15 %    Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values   PV à long terme imposables à 15 %   PV à long terme imposables à 19 %    Autres PV imposables à 19 %   PV à long terme imposables à 0 %    3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies   Jeunes entreprises innovantes   Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur   Entreprise nouvelle, art. 44 sexies   Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies   Autres dispositifs   Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies   Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)   Plus-values exonérée taux de 15 de 15 %   Plus-values exonérée taux de 15	changé d'activité, cochez la case  Déficit  Déficit  29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Activités exercées  RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  1 Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%  Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Bassins urbains à dynamiser  (BUD), art.44 sexdecies  Société d'investissement  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	Déficit 29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Activités exercées  RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  1 Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%  Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Bassins urbains à dynamiser  (BUD), art.44 sexdecies  Société d'investissement  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	Déficit 29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  1 Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%  Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Bassins urbains à dynamiser  (BUD), art.44 sexdecies  Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	Déficit 29  ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%  Résultat fiscal  Bénéfice imposable à 28 %  Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Zone de développement  (BUD), art.44 sexdecies  Société d'investissement  immobilier cotée  Bénéfice imposable à 28 %  Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  PV à long terme imposables à 19%  Autres d'entreprises ou zone  Territoire entrepreneur  Autres dispositifs  Plus-values exonérée (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	ous-concession des brevets imposable au taux de 10%  PV exonérées
Résultat net de cession, de concession ou de et droits de propriété industrielle assimilé  2 Plus-values  PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Bassins urbains à dynamiser  (BUD), art.44 sexdecies  Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	imposable au taux de 10%  PV exonérées
PV à long terme imposables à 15%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  Autres PV imposables à 19%  PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone  Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies  Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	imposable au taux de 10%  PV exonérées
Autres PV imposables à 19%  PV à long termeimposables à 0%  3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Bassins urbains à dynamiser  (BUD), art.44 sexdecies  Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	
Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone Entreprise nouvelle, art. 44 sexies    Jeunes entreprises innovantes   Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	[ (art 73X quindecies) ]
Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zone  Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies  Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérée taux de 15	(art. 250 quindectes)
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts de la titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une co certitoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.  E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-lecettes nettes soumises à la contribution 2,5 %  F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAY: 1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée:	lectivité  BD)  B CbC/DAC
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-	2), cocher la case ci-contre :
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :	
TAL ·	
Tél:	Tál.
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : Identité du déclarant :  CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA  Date : Qualité :	Tél :

### IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD Si déposé néant, cochez la cas REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même payées par un établissement chargé du service des titres Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2) Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes d interposées Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3) g h Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4) Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI Montant des revenus répartis (5) Total (a à h) REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque Pour les associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, rembourse-Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : ments forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Nombre Montant des sommes versées : - SARL - tous les associés ; Année au de parts sociales à titre de frais de représentation, à titre de frais professionnels - SCA - associés gérants : à titre appartenant à chaque associé en laquelle le autres que ceux visés dans les de traitements de mission et de déplacement - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; versement émoluments et indemnités colonnes 5 et 6 Rembour-Indemnités toute pro-priété ou en Indemnités Rembour-- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou effectué forfaitaires sements forfaitaires sements  $\overset{usufruit}{2}$ 6 8 **DIVERS** \* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre ) \* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15% REMUNERATIONS

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

š	

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

#### DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Clients - Factures à établir	2 250

#### DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	25 672
Personnel - Congés payés	19 075
Personnel - Charges sociales sur congés payés	6 570
Personnel - Primes	3 000
Etat - Autres charges à payer	392
Formation continue	206
Taxe apprentissage	169

Charges constatées d'avance	Date		Montants	
Charges constatées d'avance libellé	Période	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	01072020 31122020	21 544		
Service d'envoi email	01072020 17022021	227		
Licence informatique	01072020 30062021	1 754		
Protection juridique	01072020 11022021	536		1
Abonnement presse	01102020 30092021	365		
		<del>                                     </del>		
				<u> </u>
		1		
		1		<del> </del>
		<del>                                     </del>		<del> </del>
		+ +		<u> </u>
		+		
		+		
		<del>                                     </del>		

Produits constatés d'avance	Date		Montants	
libellé	Période	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	01072020 31122020	25 900		
Subvention	01072020 31122020	15 000		
Produits divers	01072020 30062021	8 232		
		1		

_	
(1)	BILAN - ACTIF

Number SIRET®   3   2   9   8   9   5   0   0   0   8   6   1   2   9   8   9   5   0   0   0   8   6   1   2   9   8   9   5   0   0   0   8   6   9   9   9   9   9   9   9   9   9	de mois * 1 2	exprimée en nombre	Durée de l'exer	Du			IJE	entreprise : CN	ation de l'	sign	Dé
Simple   Company   Compa	récédent * [1 2]	Durée de l'exercice pr				75011 PARIS	E DES IMMEUBLES	eprise 6 RUE	e de l'entr	lress	Ad
Section   Participations   Participati	Néant :				6 6	5 0 0 0	9 6 9 5	3 3 0 2	SIRET*	méro	Nu
Capital souscit non appelé	Exercice N clos le,	3 0			<u> </u>						
Trails of établissement *	Net 3		Amortissem	i							l
Finis de développement *						(I) A		scrit non appelé	Capital so		
Termins			AC	AC		A		olissement *	Frais d'éta	LES	
Terrains			CQ	cc		C		eveloppement *	Frais de de	POREI	
Termins	1 54	434	AG	1 977 AG		A	similaires	ns, brevets et droits	Concessio	INCOF	l
Terrains			AI	AI		Al		mercial (1)	Fonds com	ATIONS	
Termins			AK	AK		A	orelles	nobilisations incorpo	Autres imi	BILIS.	l
Constructions			AM	AM		es A	obilisations incorporelle	t acomptes sur immo	Avances 6	IMMC	l
Available   Avai			AO	AC		Al			Terrains	ES	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence  CS  CT  Autres participations  Créances rattachées à des participations  BB  Autres titres immobilisés  BC  Autres immobilisés  BF  BF  BF  BG  Autres immobilisations financières *  BH  DTAL (II)  BJ  Autres premières, approvisionnements  En cours de production de biens  BN  En cours de production de services  BP  Produits intermédiaires et finis  Marchandises  BT  Avances et acomptes versés sur commandes  BV  Clients et comptes rattachées (3)*  Autres réances (3)  Capital souscrit et appelé, non versé  CB  CD  At a course de placement (dont actions propres:			AQ	AQ		A		ons	Constructi	ORELI	SÉ*
Ax A			AS	AS		lls A	iel et outillage industrie	ns techniques, matéri	Installatio	S CORI	BILI
Ax A	1 85	42 052	AU	43 906 AU		A	elles	nobilisations corpore	Autres im	ATION.	MM
Ax A			AW	AW		A		ations en cours	Immobilis	OBILIS	TIF
Matières premières, approvisionnements   BL   BM   BO			AY	AY		A		t acomptes	Avances e	IMM	Υ
Matières premières, approvisionnements   BL   BM   BO			СТ	СТ		quivalence C	a méthode de mise en éc	ons évaluées selon la	Participati	\$ (2)	l
Matières premières, approvisionnements   BL   BM   BO			CV	CV		C		ticipations	Autres par	CIÈRE	l
Matières premières, approvisionnements   BL   BM   BO			ВС	ВС		Bl	cipations	attachées à des parti	Créances	FINAN	
Matières premières, approvisionnements   BL   BM   BO			BE	BE		Bl		es immobilisés	Autres titr	TIONS	l
Matières premières, approvisionnements   BL   BM   BO			BG BG	BG		Bl			Prêts	BILISA	l
Matières premières, approvisionnements  En cours de production de biens  En cours de production de services  BP  BR  BR  BS  Marchandises  BT  Avances et acomptes versés sur commandes  BV  Clients et comptes rattachés (3)*  Autres créances (3)  Capital souscrit et appelé, non versé  BR  BR  BR  BR  BS  BU  Capital souscrit et appelé, non versé  CB  Valeurs mobilières de placement (dont actions propress:	15 29		ВІ	15 290 BI		Bl	ères *	nobilisations financi	Autres im	IMMC	l
En cours de production de biens  En cours de production de services  BP  BP  BR  BS  Produits intermédiaires et finis  Marchandises  Avances et acomptes versés sur commandes  Clients et comptes rattachés (3)*  Autres créances (3)  Capital souscrit et appelé, non versé  CB  Valeurs mobilières de placement (dont actions propress:	18 68	42 487	ВК	61 173 <b>BK</b>		TOTAL (II) B.					Г
En cours de production de services   BP   BQ   BS			ВМ	BM		Bl	onnements	remières, approvisio	Matières p		Г
Marchandises   BT   BU			во	ВС		Bl	ns	le production de bier	En cours o		l
Marchandises   BT   BU			BQ	BQ		Bl	vices	le production de serv	En cours o	KS*	l
Capital souscrit et appelé, non versé  CB  CC  Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:			BS	BS		Bl		termédiaires et finis	Produits in	STO	l
Capital souscrit et appelé, non versé  CB  CC  Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:			BU	BU		B		ises	Marchand		INT
Capital souscrit et appelé, non versé  CB  CC  Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	110 72		BW	110 723 BW		В,	r commandes	t acomptes versés su	Avances e		COL
Capital souscrit et appelé, non versé  CB  CC  Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	119 34	865	ву	120 208 BY		В	·)*	comptes rattachés (3	Clients et	ES	FCIR
Capital souscrit et appelé, non versé  CB  CC  Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	13 51		CA	13 514 CA		B		ances (3)	Autres cré	ANC	4CTII
(dont actions propres:) CD 43 031 CE			СС	cc		C	versé	uscrit et appelé, non	Capital so	CRÉ	
220 106	45 03		CE	45 031 <b>CE</b>		) C	nt	obilières de placeme	Valeurs m	RS	
Disponibilités   CF   220 186   CG	220 18		CG	220 186 CG						DIVE	l
Charges constatées d'avance (3) * CH 24 426 CI	24 42		CI	24 426 CI			3) *	onstatées d'avance (3	Charges c		Г
534 097 CV 965	533 22	865	СК	534 087 <b>CK</b>			T			딡	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW  Primes de remboursement des obligations (V) CM						(IV) CV		sion d'emprunt à étaler	Frais d'émis	risatic	otes
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW  Primes de remboursement des obligations (V) CM							ations			régula	Com
Écarts de conversion actif * (VI) CN										de 1	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 595 260 1A 43 352	551 90	43 352	1A	595 260 1A		RAL (I à VI)	TOTAL GÉNÉF				
Renvois: (1) Dont droit au bail: (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP (3) Part à plus d'un an : CR		s d'un an : CR	(3) Part					droit au bail :	s : (1) Dont	nvoi	Re
Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR  Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :		Créances :						Immobilisations :			

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $n^{\circ}2032$ 

_	$\overline{}$	
1	2	`
(	2	)
`	_	/

		Désignation de l'entreprise CNJE				Néant *
				Exerc	ice N	
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:)		DA		
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	)	DC		
Ę.	G	Réserve légale (3)		DD		
	JPKI	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	PKC	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	Ŋ	DF		
7114	AUA	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	)	DG		
	CAPITAUA PROPRES	Report à nouveau		DH		265 127
3	3	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI		(30 830)
		Subventions d'investissement		DJ		
		Provisions réglementées *		DK		
		то	TAL (I)	DL		234 297
spu	s	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
es fo	propres	Avances conditionnées		DN		
Autres fonds	pr	тот	AL (II)	DO		
su	es es	Provisions pour risques		DP		110 723
Provisions	charg	Provisions pour charges		DQ		
Pr	et	тотл	L (III)	DR		110 723
		Emprunts obligataires convertibles		DS		
		Autres emprunts obligataires		DT		
	_	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
5	DETTES (4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI		) DV		10 500
	71 IF	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
7	ī	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX		82 461
		Dettes fiscales et sociales		DY		54 081
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
		Autres dettes		EA		10 715
Con rég	npte jul.	Produits constatés d'avance (4)		ЕВ		49 132
		тот.	AL (IV)	EC		206 889
		Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	EE		551 909
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
$\mathbf{S}$	(2)	Dont Écart de réévaluation libre		1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG		206 754
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $n^{\circ}$  2032.

### (3)

### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignat	tion de l'e	ntreprise : CNJE						Néant *
						Exercice N		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
	Ventes d	e marchandises *	FA		FB		FC	
		biens *	FD		FE		FF	
z	Producti	on vendue services*	FG	365 587	FH	[	FI	365 587
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres	d'affaires nets*	FJ	365 587	FK		FL	365 587
PLOF	Producti	on stockée*			_		FM	
S D'ES	Producti	on immobilisée*					FN	
DUIL	Subventi	ons d'exploitation					FO	320 998
PRC	Reprises	sur amortissements et provisions, trar	sfert	s de charges* (9)			FP	51 588
	Autres p	roduits (1) (11)					FQ	145 160
				Total des	s pr	oduits d'exploitation (2) (I)	FR	883 333
	Achats d	e marchandises (y compris droits de d	ouan	e)*			FS	
	Variation	n de stock (marchandises)*					FT	
	Achats d	e matières premières et autres approvi	sionr	nements (y compris droits de c	loua	ne)*	FU	26 111
	Variation	n de stock (matières premières et appre	ovisio	onnements)*			FV	
NO	Autres a	chats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	642 190
ITATI	Impôts, t	axes et versements assimilés*					FX	327
EXPLC	Salaires	et traitements*					FY	95 575
ES D'E	Charges	sociales (10)					FZ	29 456
CHARGES D'EXPLOITATION	S	Sur immobilisations - dotation	ns au	ix amortissements*			GA	433
Ö	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotatio	ns au	ix provisions			GB	
	DOTA	Sur actif circulant : dotations aux pro	visio	ns*			GC	
		Pour risques et charges : dotations au	x pro	visions			GD	110 723
	Autres cl	narges (12)					GE	6 656
				Total des	s cha	arges d'exploitation (4) (II)	GF	911 471
	SULTAT	D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(28 137)
opérations en commun	Bénéfice	attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
opér en c	Perte sup	pportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
	Produits	financiers de participations (5)					GJ	
ERS	Produits	des autres valeurs mobilières et créan	ces d	e l'actif immobilisé (5)			GK	
PRODUITS FINANCIERS		ntérêts et produits assimilés (5)					GL	526
TS FII		sur provisions et transferts de charges	3				GM	
todoi	Différen	ces positives de change					GN	
PR	Produits	nets sur cessions de valeurs mobilière	s de j				GO	
				To	otal	des produits financiers (V)	GP	526
ERES		s financières aux amortissements et pr	ovisi	ons*			GQ	
ANCII		et charges assimilées (6)					GR	
CHARGES FINANCIERES		ces négatives de change					GS	
IARGE	Charges	nettes sur cessions de valeurs mobiliè	res de				GT	
טֿ				Tot	al d	es charges financières (VI)	GU	
2 - RÉ	SULTAT	FINANCIER (V - VI)					GV	526
3 - RÉ	SULTAT	COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III -	- IV +	V - VI)			GW	(27 612)



### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Postulis exceptionnels sur opérations de gestion   Postulis exceptionnels sur opérations de gestion   Postulis exceptionnels sur opérations en capital   Postulis   Postulis exceptionnels sur opérations en capital   Postulis   Postulis exceptionnels sur opérations de gestion (6 bis)   High   Postulis exceptionnels (7) (VII)   High   Postulis   Postu
Produits exceptionnels sur opérations en capital *   Hi
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)   Hif
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)   His   Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)   His   Charges exceptionnelles sur opérations en capital *   His   Charges exceptionnelles (7) (VIII)   His   Charges exceptionnelles sur opérations en capital *   His   Charges exceptionnelles (7) (VIII)   His   Charges exceptionnelles sur opérations en capital *   His   Charges exceptionnelles (7) (VIII)   His   Charges exceptionnelles (8) (A)   His   Cha
Charge exceptionnelles sur opérations en capital *   His
Note   Participation des salariés aux résultats de l'entreprise   (1x)
Note   Participation des salariés aux résultats de l'entreprise   (1x)
Note   Participation des salariés aux résultats de l'entreprise   (1x)
Part
TOTAL DES PRODUTTS (I + III + V + VII)
TOTAL DES PRODUTS (I + III + V + VII)  TOTAL DES PRODUTS (I + III + V + VIII + IX + X)  HL  883 955  TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)  HN  914 785  160  170  180  180  180  180  180  180  18
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)  ### Marginal
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)  (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme  (2) Dont produits des potations immobilières  (3) Dont - Crédit - bail mobilier *  - Crédit - bail mobilier (4) Dont charges d'exploitation affrentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)  11 H  (5) Dont produits concernant les entreprises liées  (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées  (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées  (6) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)  Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)  (9) Dont transferts de charges  (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSGCRDS)  (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)  (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)  (13) Dont primes et cotisations  (14) Dont primes et cotisations  (15) Dont primes et cotisations  (16) Dont primes et cotisations  (17) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le  Exerce N
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme  (2) Dont  produits de locations immobilières  11  (3) Dont  - Crédit - bail mobilier *  - Crédit - bail immobilier  (4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)  11  (5) Dont produits concernant les entreprises liées  (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées  (7) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)  (8) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)  (9) Dont transferts de charges  (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSGCRDS)  (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)  (12) Dont primes et cotisations  complémentaires personnelles  (13) Dont primes et cotisations  dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite  (7) Détail des produits et charges sexeptiomels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le  Exercise N
Produits de locations immobilières   HY
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)  (3) Dont - Crédit - bail mobilier *  - Crédit - bail immobilier   HQ    (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)  (5) Dont produits concernant les entreprises liées  (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées  (6) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)  (6) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)  (6) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)  (7) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)  (13) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)  (14) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)  (15) Dont primes et cotisations dont cotisations facultatives Madelin A7  (16) Dont primes et cotisations dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite   A8    (17) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le   Exercice N
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)    Crédit - bail mobilier *
(3) Dont  - Crédit - bail immobilier  (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices amérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)  1H  (5) Dont produits concernant les entreprises liées  (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées  (7) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)  (8) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)  (9) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)  (9) Dont transferts de charges  (10) Dont transferts de charges  (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)  (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)  (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)  (13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles  (14) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles  (15) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles  (16) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite  (17) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le  Esercise N
- Crédit - bail immobilier  (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)  (5) Dont produits concernant les entreprises liées  (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées  (7) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)  (8) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)  (8) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)  (9) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)  (9) Dont transferts de charges  (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)  (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)  (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)  (13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles  (14) dont cotisations facultatives Madelin A7  (15) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles  (16) Dont primes et cotisations dont cotisations facultatives Madelin A7  (17) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le Exercice N
(5) Dont produits concernant les entreprises liées (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées (6) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.) (6) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) (7) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) (8) Dont transferts de charges (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) (13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles (14) dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite (15) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) (16) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) (17) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le  Exercice N
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées (6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.) (6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) (9) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D) (9) Dont transferts de charges (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)  A4  (13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles (14) dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite (15) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le  Exercice N
Complementaires personnelles
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)   Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)   RD
Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)   RD
(9) Dont transferts de charges (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) (13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles (14) Dont primes et cotisations dont cotisations facultatives A6 obligatoires A9 (15) Dont primes et cotisations dont cotisations facultatives Madelin A7 (17) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le  Exercice N
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)  (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)  (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)  (13) Dont primes et cotisations facultatives A6 obligatoires A9  (14) Dont primes et cotisations dont cotisations facultatives Madelin A7  (15) Dont primes et cotisations dont cotisations facultatives Madelin A7  (16) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le Exercice N
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)  (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)  (13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles  (14) Dont primes et cotisations dont cotisations facultatives Madelin A7  (15) Dont primes et cotisations dont cotisations facultatives Madelin A7  (16) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le Exercice N
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)  A4  (13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles  (14) Dont primes et cotisations facultatives A6  (15) dont cotisations facultatives Madelin A7  (17) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le  Exercice N
Complementaires personnelles
dont cotisations facultatives made and dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le Exercice N
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite  (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le  Exercice N
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le ioindre en annexe):    Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le Charges exceptionnelles   Produits exceptionnels
Official and the first of the f
Produits exceptionnels divers 96
Dons association TLMC et Institut Pasteur 5 116
Subventions accordées 1 268
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :  Exercice N  Charges antérieures  Produits antérieures  Produits antérieures
(b) Detail des produits et charges sur exercices amérieurs : Charges antérieures Produits antérieurs

Dés	signation de l'en	ntreprise : CNJE								Néant
C	ADRE A	IMMOBII	ΙΙςΔΊ	TIONS		Valeur brute des immobilisations au		Augme sécutives à une réévaluation pratiquée		ns Acquisitions, créations, apports
-	ADRE A					début de l'exercice	au	cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établiss	sement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
ĭ	Autres postes	d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	2 152	KE		KF	1 4
	Terrains	le T		T-	KG		KH		KI	
	Sur sol p	<u> </u>	L9		KJ		KK		KL	
	Sur sol p  Sur sol d  Installati	d'autrui Dont Composants ions générales, agencements*		nt I	KM		KN		КО	
	et amena	agements des constructions echniques, matériel	Compos	sants M2	KP		KQ		KR	
TES	et outillage inc	dustriels	Compos	nt sants M3	KS	26 543	KT		KU	
CORPORELLES	g	tions générales, agencements, gements divers *			KV	20 343	KW		KX	
ORP	Materie Matérie	el de transport *			KY	15 249	KZ		LA	2.1
O	et mobil	lier informatique ages récupérables et			LB	15 249	LC		LD	2 1
	divers "	ns corporelles en cours			LE LH		LF LI		LG	
	Avances et acc	-			LH		LL		LJ LM	
	Avances et ace	omptes		TOTAL III	LN	41 792	LO		LP	2 1
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
ES	Autres particip				8U		8V		8W	
CIÈRI					1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés  Prêts et autres immobilisations financières				1T	14 928	1U		1V	3
臣				TOTAL IV	LQ	14 928	LR		LS	3
	TOTAL IV  TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	58 872	ØH		ØJ	3 9
		101112 021 (2	-		nution	s	OII	Valeur brute des	,5.	Réévaluation légale* ou évaluation
C	ADRE B	IMMOBILISATIONS		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			immobilisations à la fin de l'exercice		par mise en équivalence  Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
JRP.	Frais d'établiss et de développ		IN	1 ~	СØ	2 ~	DØ	3	D7	4
INCORP		d'immobilisations TOTAL II	Ю		LV	1 635	LW	1 977	1X	
	Terrains	TOTAL II	IP		LX		LY		LZ	
		Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
Š		chniques, matériel et outil-	IT		MJ		MK		ML	
ELLE	lage industriels	Inst. gales, agencts, amé- nagements divers	IU		MM		MN	26 543	МО	
CORPORELLES	Autres	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
COI	immobilisation	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		МТ	17 363	MU	
	corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisation	ns corporelles en cours	MY		ΜZ		NA		NB	
	Avances et acc	omptes	NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	43 906	NI	
	Participations (	évaluées par alence	IZ		ØU		М7		øw	
	mise en équiva		100		ØX		ØY		ØΖ	
RES	mise en équiva Autres particip	oations	IØ							
NCIÈRES	mise en équiva		100 111		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	mise en équiva Autres particip Autres titres in				2B 2E		2C 2F	15 290	2D 2G	
FINANCIÈRES	mise en équiva Autres particip Autres titres in	nmobilisés	I1					15 290 15 290	1	

#### TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2020

	Exercice N clos le 3 10 0 6 2 10 2 10												
	Les entreprises ayant pra		-				indre						
	CNIE	eciaration jusqu'a (et	y compris) i exercice	au cours duquel la pre	ovision speciale (coi.	6) devient nulle.	N/44  V  *						
I	Désignation de l'entreprise:						Néant X						
		Détermination du 1	nontant des écarts	Litilization de la	marge supplémentaire d'a	manticcament							
	CADRE A	(col.1 - co	ol.2) (1)	Au cours de		mortissement	Montant de la						
		Augmentation	Augmentation			Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2)						
		du montant brut des immobilisations	du montant des amortissements	Montant des suppléments	Fraction résiduelle correspondant aux	à la fin de l'exercice (4)	- col.5 (5)]						
		1	2	d'amortissement (2)	éléments cédés (3) 4	5	6						
1	Concessions, brevets et droits similaires												
2	Fonds commercial												
3	Terrains												
4	Constructions												
5	Installations techniques mat. et out. industriels												
6	Autres immobilisations corporelles												
7	Immobilisations en cours												
8	Participations												
9	Autres titres immobilisés												
10	TOTAUX												
(1)	Les augmentations du montant brut et des						ns						
	amortissables réévaluées dans les conditie Le montant des écarts est obtenu en soust				actif de i entreprise au de	ebut de l'exercice.							
(2)	Porter dans cette colonne le supplément d	le dotation de l'exercice	aux comptes d'amortisse	ment (compte de résultat)	consécutif à la réévalua	tion.							
(3)	Cette colonne ne concerne que les immob utilisé de la marge supplémentaire d'amo		lées au cours de l'exercic	e. Il convient d'y reporter	r, l'année de la cession d	e l'élément, le solde non							
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées au	uv colonnes 3 et 4 ·											
	b) le montant cumulé à la fin de l'exercic		ure où ce montant corres	pond à des éléments figur	ant à l'actif de l'entrepri	se au début de l'exercice.							
(5)	Le montant total de la provision spéciale	en fin d'exercice est à re	porter au passif du bilan	(tableau n° 2051) à la ligr	ne «Provisions réglement	ées».							
	ADRE B ÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉC	EMRDE 1076 IMPLIT	ÉS SUD I A PDAVISIO	ON SPÉCIALE ALLPOI	NT DE VIJE EISCAL								
Di	EFFCITO REFORTABLES AC 31 DEC	EMBRE 1970 IVII C II	ES SOR LATRO VISIC	NOT ECIALE ACTO	IVI DE VCE FISCAE								
1	- FRACTION INCLUSE DANS LA PRO	OVISION SPÉCIALE A	U DÉBUT DE L'EXERO	CICE									
2	- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSU	LTAT DE L'EXERCICI	3			-							
3	- FRACTION INCLUSE DANS LA PRO	OVISION SPÉCIALE E	N FIN D'EXERCICE			=							
]	Le cadre B est servi par les seules entrepris	ses qui ont imputé leurs c	léficits fiscalement repor	tables au 31 décembre sur	r la provision spéciale.								
	Il est rappelé que cette imputation est pure Sintégrer chaque année dans leur résultat co				t au bilan : de même, les	entreprises en cause cont	inuent						

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.



#### AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise CNJE														Néa	nt						
С	ADRE A		SIT	UAT	rions	S ET MC					(ERCICE DES				NTS	ΓECH	INIQ	UES			
	IMMOBILISAT	TIONS A	AMORTISSABLES		Мо	ontant des a au début de				Augm	entations : dotations de l'exercice	3		Diminutions : amo afférents aux élén de l'actif et re	nents so		M		es amortissemen de l'exercice	ıts	
	ais d'établisseme de développeme		ТОТА	LI	CY				EL			EN	М				EN				
A	utres immobilisa corporelles		TOTAL		PE			1 897	PF -		1	73 PC	1 605			635	PH		434		
-	errains		TOTAL	J 11	PI				PJ			Pl	+				PL				
		Sur sol	propre		PM				PN			PO	О				PQ -				
Co	nstructions	Sur sol	d'autrui		PR				PS -			P	Т				PU -				
			érales, agencements		PV				PW			P	X				PY				
	stallations techn	iques, n		IOHS	PZ			QA			Q	В				QC -					
OI	outillage industriels  Inst. générales, agencements, aménagements divers			its,	OD	26 543		OE			-Q					QG L		2.6	543		
	Autres		el de transport		QH			20 010	QI QI								QK L				
in	nmobilisations	Matéri	el de bureau et		QL			15 249	QM		2	60 Q					QO		15	509	
	corporelles		atique, mobilier lages récupérables		┥`			10 219				— `					`  -				
		et dive	rs		QP				QR			Q:					QT _				
			TOTAL	III	QU			41 792	QV		2	60 <b>Q</b> '	W				QX		42	052	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN			43 688	ØP		43	33 <b>Ø</b>	Q		1	635	ØR		42	487	
c	ADRE B	٧	ENTILATION	DES	S MO	UVEME	NTS	AFFE	CTAN	T LA	PROVISION	POU	JR	AMORTIS	SEME	NTS	DÉF	ROGA	TOIRES		
				1	DOTAT	TONS						~		REPRISES			-		Mouvement net	des	
I	mmobilisations amortissables	Dit	Colonne 1 fférentiel de durée et autres	1	Colon Mode dé			Colonne ortissement exception	nt fiscal	Di	Colonne 4 fférentiel de durée et autres	M		olonne 5 le dégressif	Amo	Coloni rtissem xceptio	ent fisc		amortissement à la fin de l'exer	ts	
Fra	is établissements TOTAL	M9		N1			N2			N3		N4			N5			N6			
	tres immob. incor-	N7		N8			P6			- P7		P8			P9			Q1			
È	rrains	Q2		Q3			Q4			Q5		Q6			Q7			-Q8			
su	Sur sol propre	$-\frac{Q^2}{O9}$		R1			$\begin{bmatrix} Q^4 \\ R2 \end{bmatrix}$			-R3		$\begin{bmatrix} Q_0 \\ R_4 \end{bmatrix}$			R5			R6			
uction	Sur sol d'autrui	$\frac{1}{R7}$		R8			R9			$\frac{1}{1}$		$\begin{bmatrix} R4 \\ S2 \end{bmatrix}$			S3			S4			
Construction	Inst.gales, agenc	S5		S6			N					S2     S9			T1			T2			
	et am. des const. t. techniques	T3		T4			T5			T6		T7			T8			T9			
ma s	t. et outillage Inst. gales, agenc			U2			U3			$ \frac{10}{U4}$		U5			U6 _			U7			
s corpore	am. divers Matériel de	U8		U9			$\begin{vmatrix} v_1 \\ v_1 \end{vmatrix}$			$\begin{vmatrix} v_1 \\ v_2 \end{vmatrix}$		V3			V4						
obilisation	transport Mat. bureau et	$\frac{1}{V_6}$		V7			V8			\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\		$\begin{vmatrix} \mathbf{v}_1 \\ \mathbf{w}_1 \end{vmatrix}$			w <sub>2</sub>			W3			
utre s imm	inform. mobilier Emballages	$-\frac{1}{4}$		W5			W <sub>6</sub>			$\frac{1}{W7}$		"1  W8			w <sub>9</sub>			-			
Α	récup. et divers	-		X3			X4			X5		X6			X7			X8			
Fr	ais d'acquisition de	_		713			] **			713		710			21,			710			
	res de participation TOTAL IV Total général						1 1			NM								NC	1		
_	I + II + III + IV)	NP		NQ			NR		_	NS		NT		1	NU		_	NV			
	tal général <sub>non venti</sub> (NP + NQ + NR)	é NW						al non ventilé T + NU)	NY	,				Total général (NW - N	non ventilé <b>Y</b> )	NZ	Z				
CADRE C					, 1				1			1									
	MOUVEMENTS DE L'EXERCIC AFFECTANT LES CHARGES RÉPAI SUR PLUSIEURS EXERCICES <sup>3</sup>						ant net le l'exe	au début rcice		A	augmentations			Dotations de l'ex aux amortissen					tant net à la le l'exercice		
	Frais d'émiss	nprunt à étaler				_			_		Z9	,		_	_	Z8					
	Primes de remboursement des obligations											SP	,				SR				

#### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Dé	signation de l'entreprise CNJE	1						1	Néant
	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		UGMENTATIONS : Potations de l'exercice 2	]	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice 4
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3Т	-	TA		ТВ	1	TC	·
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
tées	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
lemen	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		ТО	
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
visio	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
Ρις	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
s et ch	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
isdne	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
pour 1	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
sions	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
Provi	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	ЕО		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	110 723	5X		5Y	110 72
	TOTAL II	5Z		TV	110 723	TW		TX	110 72
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
ion	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
orécia	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
our dépréciation	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
od suc	- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Provisions p	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
Pr	Sur comptes clients	6T	865	6U		6V		6W	86
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7В	865	TY		ΤZ		UA	86
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	865	UB	110 723	UC		UD	111 58
		- d	'exploitation	UE	110 723	UF			
	Dont dotations		inancières	UG		UH			
	et reprises	- e	xceptionnelles	UJ		UK			
Tit	res mis en équivalence : montant de la dép	oréciat	ion à la clôture de l'exercice ca	lculé	selon les règles prévues à l'artic	ele 39	9-1-5e du C.G.I.	10	

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

<sup>(1)</sup> à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $n^{\circ}$  2032

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise CNJE

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provision pour risques et ch		110 723		110 723

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

	ation de	Tentrepris				1						Néant
CAI	ORE A	4	ÉTAT DES CRÉANCE	S			Мо	ontant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
IIF ISÉ	Créan	ices ratta	chées à des participations			UL			UM		UN	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts	(1) (2)				UP			UR		US	
DE	Autre	es immot	pilisations financières			UT		15 290	UV		UW	15 2
	Clien	ts douter	ıx ou litigieux			VA		1 038		1 038		
	Autre	es créance	es clients			UX		119 170		119 170		
		représentative remis en gara			)	Z1						
'ANT	Perso	nnel et c	omptes rattachés		<u></u>	UY						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécur	ité socia	le et autres organismes sociaux			UZ						
IFCI			Impôts sur les bénéfices			VM		4 270		4 270		
'ACT		t autres	Taxe sur la valeur ajoutée			VB		5 754		5 754		
DE I	collect publi		Autres impôts, taxes et versements	assimil	és	VN						
	puon	ques	Divers			VP						
	Grou	pe et asso	ociés (2)			VC						
		eurs dive	ers (dont créances relatives à des opé	rations		VR		3 490		3 490		
			atées d'avance			VS		24 426		24 426		
					TOTAUX	VT		173 438	VU	158 148	VV	15 2
			- Prêts accordés en cours d'exer	cice		VD						
RENVOIS	(1)	Montant des	- Remboursements obtenus en c	ours d'e	exercice.	VE -						
REN	(2)	Prêts et a	vances consentis aux associés (perso			VF						
САГ	ORE E		ÉTAT DES DETTES	inies pi	Montant brut		T	A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au pl	us	A plus de 5 ans
		l	s convertibles (1)	7Y	1			2		3		4
			gataires (1)	7Z							+	
	•	et dettes	à 1 an maximum à l'origine	VG							1	
	tablisseı	ments	à plus d'1 an à l'origine	VH							+	
	de crédi		nancières divers (1) (2)	8A							+	
			tes rattachés	8B		82 461		82	461		+	
			rattachés	8C		22 075			075			
				8D		12 141		12			+	
État			tres organismes sociaux sur les bénéfices	8E			+				$\dashv$	
autre	-			vw		18 703	3	18	703		$\dashv$	
collectiv	-		r la valeur ajoutée ions cautionnées	$ \begin{vmatrix} v w \\ v x \end{vmatrix}$			1	2.0			+	
publiq	-		mpôts, taxes et assimilés	$ \begin{bmatrix} v_A \\ v_Q \end{bmatrix}$		1 026	5	1	026		$\dashv$	
			ations et comptes rattachés	<del>-   `</del>								
			•	8J VI		10 500		10	500		$\dashv$	
-	Groupe et associés (2) Autres dettes (dont dettes relatives à des					10 715		10			+	
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)  8K  Dette représentative de titres empruntés  Z2					10 /13		10	110		$\dashv$	
ou remis en garantie*						49 132	,	49	132		-	
Produits constatés d'avance 8L											$\dashv$	
Produ	TOTAUX						1 🛮	000				
	1			-	-	206 754	,,,	206 Montant des divers		runts et dettes contrac	_	
OIS	1) —		souscrits en cours d'exercice remboursés en cours d'exercice	VY	-	206 75	(2)	Montant des divers	emp	runts et dettes contrac- ersonnes physiques	'L	

																_					
D	esign:	ation d	le l'entreprise : CNJ	Ε						Form	ulaire d	éposé au ti	tre de l'IR	ET			Néant		*	Exercice N, clos le : 30062020	
	I.	RÉI	NTÉGRATION	S								В	ÉNÉFICE CO	MPT A	BLE	DE L	EXERO	CICE	WA	A	
	Rén	nunéra	ation du travail de l'é	exploitant	(entr	reprises	IR) ou	des as	sociés	de s	ociétés	S							WE	3	
-			personnels non déducti			WD							ntaires (art.39		.1 1	WE	1		XI	3	
en scal	Autr	es cha	nents à porter ligne ci-de rges et dépenses somptu			WF			C.G.I.) et autres amortissements non déductibles  Taxe sur les véhicules des sociétés  WG									┪			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal			lu C.G.I.) es loyers à réintégrer dan	ns le cadre	d'un				Part des loyers dispensée de réintégration									-			
on adr lu résu	crédi	t-bail	immobilier et de levée o et charges à payer non	l'option		RA				(;	ırt. 239	sexies D)	des états et te			RB			4		
rges n ction d	(cf. t	ableau	2058-B, cadre III)	deductions	•	WI							ductibles (cf 2)			XX			XV	V	
Cha	Am	endes	et pénalités			WJ				Charg	ges finai	ncières (ar	t. 39-1-3°et 21	2 bis) <sup>3</sup>	k	XZ			╛		
	Réi	ntégra	ations prévues à l'arti	icle 155 d	u CC	3I *													X		
	Imp		les sociétés (cf. pag			e 2032-	NOT-S	SD)											I7	(3	070)
Quo	te-par		Bénéfices réalisés par de personnes ou un GIE		V	VL				Rés à l'a	ultats be article 20	énéficiaire 09 B du C	s visés GI						K	7	
ON		N	loins-values	- imposé	es aux	taux de	15% ou	de 19%	(12,8	3% pc	ur les e	ntreprises	soumises à l'ir	npôt si	ır le re	evenu)	)		18		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES			nettes à	imposé	AC 211V	taux de	0.%												ZN	1	
S D'IM TCULI	_		long terme	- Impose	es aux	taux ue	0 70	-	- D1										4		
ÉGIME PART			Fraction imposable of cours d'exe				es au	_					urt terme						WN		
2 ≥										ıs-va	lues so	oumises a	u régime de	s fusi	ons				W		
		Écar	ts de valeurs liquida	_			ntrepris	ses à l'l	IS)										XF	R	
			verses à		3e et 2	212 du C.0	3.1.)	SU					d'entreprises* é exonérée)	S	W				W	2	3 530
detaill	ler sur	feuille	et séparé DONT *	Déficits ét déduit par	rangers les PM	antérieur IE (art. 20	ement 09C)	SX					part de 12% des dues à taux zéro	N	18						
Réint	tégrat	ion d	es charges affectées	aux activ	ités é	ligibles	au rég	ime de	taxati	ion a	u tonn	age							Y1	1	
Résu	ltat fi	scal a	afférent à l'activité re	levant du	régii	me opti	onnel d	le taxat	ion au	u ton	nage								Y3	3	
																	TOT	AL I	WI	R	5 460
		ÉD	UCTIONS										PERTE CO	мрт	RLF	DF I			ws	30	0 830
					• 4. 4	1		-	115 *				TEXTE CO		IDLL	DEI	J EXE	CICE	$\dashv$		
			is les pertes subies p																W		
Provi	sions e	t charge	es à payer non déductibles,							•									Wt		
									2,8%	pour	les en	treprises	soumises à l	'impô	t sur	le rev	venu)		W	<i>J</i>	
su			Plus-values			es au tai													WH		
sition			nettes à long terme			es au tai													WI		
d'impo et imp	férées		long terme								ong te	rme antéi	rieures						wv		
Régimes d'imposition particuliers et impositions	dif					s sur le		ts anté	rieurs										XE		
Rés partic			tres plus-values imp																I6		
			ection des plus-value									est différ tant impos			_	1		1	W	Z	
			gime des sociétés mo oduit net des actions					e des pro					adic a		2A				XA	A	
		Pro	oduits de participatio	ns inéligi	bles	au régir	ne des	société	s mèr	es de	ductib	les à hau	teur de 99 %	6 (art.	233	B du	CGI)		ZX		
		Dé	duction autorisée au	titre des	inves	tisseme	nts réal	lisés da	ıns les	coll	ectivit	és d'outre	e-mer*.						ZY	7	
		Ma	ijoration d'amortisse	ment*															XI		
8.5			Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises 44 sexies	nouvelles		L2			Jeunes entreprises inr (art.44 sexies A)	novantes	L5				XF	7	
Mesures	Illeria	e sur	Pôle de compétitivité hors CICE	L6			immobilier	vestissements r cotées	┪	K3			Zone de restructurati la défense (44 terdeci		PA	T			1		
_ =	3	ement sur énéfice nérations	(art. 44 undecies) ZFU-TE	αν			(art. 208C) Bassin d'en	nploi à	十	-			Zone franche d'activi		┢	╁			+		
		Abatt le b et exo	(art.44 octies et octies A)  Bassin urbain à	ØV			redynamise	er (art.44 duod	-	1F			nouvelle génération (art. 44 quaterdecies) Zone de développem	1	XC	┢			4		
			dynamiser (art 44 sexdecies)	PP				revitalisati 44 quindec		PC			prioritaire (art. 44 septdecies)		РВ				1		
	É	carts	de valeurs liquidativ	es sur OI	CVN	//* (entr	eprises	à 1'IS)	)										XS	s <b></b>	
D/!	:	٦٠.	> 40. 91	Dont déducti (art. 39 decie		ptionnelle	X9					Dont déduction simulateur de	on exceptionnelle conduite	Yl	Н				XC	3	3 875
Déduc sur fe			rses à détailler ·é	Dont déduct (art. 39 decid		ptionnelle	YA	1				Dont déduction (art. 39 decie	on exceptionnelle	Y					1		
		-		Dont déduct	on exce	ptionnelle	YB					Dont déducti	on exceptionnelle	Y	+				$\dashv$		
				(art. 39 decid	es B)	-						(art. 39 decie		╫	-				4		
				Créan	ce dé	gagée p	ar le re	port en	arrièr	re de	déficit			Z					_		
Dédu	ction	des p	roduits affectés aux	activités	éligib	oles au r	égime (	de taxa	tion a	u to	nnage								Y2	: [	

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

III. RÉSULTAT FISCAL		T	OTAL II	хн	34 705
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	XI				
Resultat fiscal availt imputation des deficits reportables :				XJ	29 244
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *	ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT	XN			хо	29 244

<sup>\*</sup>Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL Détail du poste "Réintégrations diverses"

Désignation de l'entreprise CN

Réintégrations diverses	Montant
Plus value latente VMP 2020	3 41
Dons association "Tout le monde contre le cancer" et institut pasteur	5 11:

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL Détail du poste ''Déductions diverses''

Désignation de l'entreprise

Déductions diverses	Montant
Plus value latente VMP 2019	3 875



## DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise CNJE				Néant *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	29 244
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	29 244
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHAF	RGES SOCIALES ET FISCALE	S CORRESPONDANT	ES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salari sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de	és pour les entreprises placées de l'exercice		ZT	25 645
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DE		TE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Rep	orises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales corres pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis	spondantes non déductibles Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *		<u></u>		-
		8X	8Y	
		8Z	9A	
		9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			1 1	
		9D	9E	
		9F	9G	
		9Н	9J	
Charges à payer		<u> </u>	1 1	
-timger a payer		9K	9L	
		9M	9N	
		9P	9R	
		98	9T	
		YN	YO	
	V à 9S) et (YO = ZW à 9T) u tableau 2058-A :	ligne WI	1 -1	ligne WU
govaćov myong = - v v	THE COLUMN	Trg (	CCF	
CONSEQUENCES DE LA M	MÉTHODE PAR COMPOSAN			Montant net à la
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations		in de l'exercice

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

#### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D	ésignati	on de l'entreprise CNJE										N	Néant	*
Γ		port à nouveau figurant au bilan de l'exercice érieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС		253 261	Affectation	118	Réserves 1	égales	ZB				
١,		•			S	aux réserve	es -	Autres rés	erves	ZD				
OPIGINES	Rés	sultat de l'exercice précédant celui pour lequel léclaration est établie	ØD		11 866. 11 866.	Dividende	es			ZE				
7100					JECT.	Autres rép	partitions			ZF				
	Pré	lèvements sur les réserves	ØE			Report à n	ouveau			ZG			26	5 127
		TOTAL I	ØF		265 127	(N.B. Le total	I doit nécessai		gal au total II) FOTAL II	ZH			26	5 127
	RE	NSEIGNEMENTS DIVERS									Е	xercice	N :	
	SINTS	— Engagements de crédit-bail mobilier		(	précisez le prix de en crédit-bail	revient des biens p	pris J7		)	YQ				
	ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail immobilier							<u> </u>	YR				
	ENGA	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
		— Sous-traitance								YT				3 286
	RGES	Locations, charges locatives     et de copropriété		(	dont montant des le en location pour ur	oyers des biens pri	is J8	2	26 332 )	XQ			3	6 131
	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Personnel extérieur à l'entreprise			on location pour un	ie daree's o mons				YU			7	5 249
TES	ACHATS ET EXTERNES	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		ss			1	5 526						
S POS	ACH/ EXTE	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et co	ourtage	es						YV				
SDE	JTRES	— Autres comptes			dont cotisations versé syndicales et profession		ons ES		)	ST			51	1 998
DETAILS DES POSTES	AI	Total du poste correspond	ant à la	a ligne	FW du tableau	n° 2052				ZJ			64	2 190
	H	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW				851
	IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont	taxe into	érieure sur les pro	duits pétroliers	ZS		)	9Z				(524)
	IMI	Total du compte correspond	lant à l	la ligne	FX du tableau	n° 2052				YX				327
	Ą.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY			16	2 317
	T.V.A.	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisé services ne constituant pas des immobilisation	e au co	ours de	l'exercice au ti	itre des biens	et			YZ			7	5 145
T		Montant brut des salaires (cf. dernière déclarate de la control de		nuelle	souscrite au titr	e des salaires	DADS de	l'année N	)*	ØВ			8	5 064
		Montant de la plus-value constatée en franchis le régime simplifié d'imposition*	se d'im	ıpôt lor	s de la première	e option pour				øs				
		Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à la disposition de la société *	à raiso	n des s	ommes mises					ZK				%
	DIVERS	Numéro de centre de gestion agréé*	X	KΡ		— Filial	les et parti	cipations:	(Liste au 20	059-G CGD	Si oui sinon		ZR	0
	DIV	Aides perçues ayant donné droit à la réductior donatrice	ı d'imp	oôt prév	vue au 4 de l'art					<del>CGI)</del>	RG			
		Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			Plus-values à 15	5% JK			Plus-values à	à 0%	JL			
	* OE	and the second of the second o			Plus-values à 19	9% JM			Imputation	ıs	JC			
	RÉGIME DE GROUPE *	Groupe: résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15	5% JN			Plus-values à	à 0%	JO			
•	RÉC GR				Plus-values à 19	9% JP			Imputation	ns	JF			
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	J	Η	N° SIRET (	de la société mère	du groupe	JJ						

<sup>(1)</sup> Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

 $<sup>*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n^\circ 2032 (et dans la notice n^\circ 2058-NOT pour le régime de groupe)$ 

vatui	e et	date d'acquisition des éléments ce	dés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévalué	e*	en franchise	s pratiqués d'impôt	amortiss	res sements*	v ai	eur résidue
	1	Marque JC 14102009	)	<b>②</b> 265	3		(4)	-	<u></u>	265		6
	2			225						225		
	3	- 444000		265						265		
*	4	1,000000		280						280		
Immobilisations	5		)	280						280		
llisa	6		)	320						320		
nob	7											
III	8											
Ϊ.	9											
	10											
	11											
	12											
		B - PLUS-VALUES, MC	INS-VA	LUES		Quali	ification fisca			-values réalis	ées *	
		Prix de vente	Mor	itant global de la plus value	Court terme			Long ①	terme			Plus-va taxable
		<b>⑦</b>		ou de la moins-value ®	9		19%	15 % o	u 12,8 %	0 %		19% (
	1							+				
	2							+				
	3							+				
	4											
* su	5							+				
satio	6											
bili	7							1				
- Immobilisations	8											
I - I	9											
	10											
	11											
	12											
	1.2	Fraction résiduelle de la provision sp	éciale de rée	évaluation afférente aux	+							
	13	éléments cédés				_					_	
	14	Amortissements irrégulièrement diff	érés se rapp	ortant aux éléments cédés	+							
	15	Amortissements afférents aux éléments par une disposition légale	ts cédés ma	is exclus des charges déducti-	+							
	H	Amortissements non pratiqués en con										
7.0	16	fiscale pour investissement, définie p ment utilisée	ar les lois de	e 1966, 1968 et 1975, effective-	+							
ente	17	Provisions pour dépréciation des titre values à long terme devenues sans ol	s relevant d	u régime des plus ou moins- de l'exercice					T			
Autres éléments	10	Dotations de l'exercice aux comptes	-		_						$\dashv$	
tres	18	relevant du régime des plus ou moins	values à lor	ng terme								
- Au	19	Divers (détail à donner sur une note a	nnexe)*									
Ė		CADRE A : plus ou moins-value net	e à court <u>t</u> e	erme (total algébriq <u>ue</u>		-					$\dashv$	
	(	des lignes 1 à 19 de la colonne ) (CADRE B : plus ou moins-value net										
	•	des lignes 1 à 19 de la colonne ) (	<u> </u>		(A)				B) on par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxab	le à 19%	(1)								



#### AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entrep	rise : CNJE			Formulaire dé	posé au titre de l'IR	EU		Néant	× *
(à	A ÉLÉMENTS ASSUJETT l'exclusion des plus-values de fusion de	IS AU RÉGIME FISCAL D nt l'imposition est prise en cl							
	Origine	Montant net des plus-values	anté	Montant Frieurement	Montant compris dans le résultat			Montant restant à	
Plus-values réalisées	Imposition répartie	réalisées*	r	éintégré	de l'exercice			réintégrer	
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)								
au cours de	sur 10 ans								
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)								
	TOTAL	1							
	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine		ontant anté- ment réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice		N	Montant re à réintég	
	Sur 3 ans au titre de N-2								
	N-1								
	N-2								
Plus-values réalisées	N-3								
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée								
	différente (art.39 quaterdecies N-5								
exercices antérieurs	1 ter et 1 quater du CGI) N-6								
	(à préciser) au titre de : N-7								
	N-8								
	N-9								
	TOTAL 2								
Cette rub	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DA prique ne comprend pas les plus-values a asion, d'apport partiel ou de scission les soumises à l'impôt sur les sociétés seulement	afférentes aux biens non amo		ou taxées lors d		n ou été d'ı	d'appo	rité	és)
	des plus-values et date sions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine		ntant anté- nent réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice		М	lontant res à réintégi	
	TOTAI	,							



Désignation de l'entrepr	rise :	CNJE					Néant X *
		Rappel	e la plus ou moins-value de	l'exercice relevant du taux d	le 15 % <b>①</b> ou 12,8 % <b>②</b>		
		Gains ne	ts retirés de la cession de titi	res de sociétés à prépondérar	nce immobilières non cotées		
<ul><li>Entreprises soumises à l'imp</li><li>Entreprises soumises à l'imp</li></ul>		exclus d	ı régime du long terme (art.	219 I a sexies-0 bis du CGI)	0		
C Entreprises southises a rimp	ot sur ie rever	Gains in	ets retirés de la cession de ce I a sexies-0 du CGI) <b>①</b> .	rtains titres dont le prix de re	evient est supérieur à 22,8 M <sup>=</sup>	€	
	I - SU	IVI DES MOINS-	VALUES DES ENT	REPRISES SOUMIS	SES À L'IMPÔT SUI	R LE REVENU	
0		N	loins-values	long terme	r les plus-values à e de l'exercice osables		de des s-values
Origine			à 12,8 %	à 12	2,8 %		2,8 %
①			2		3)		4
Moins-values nettes	N						
	N-1						
Moins-values nettes à	N-2						
long terme subies au	N-3						
cours des	N-4						
dix exercices antérieurs	N-5						
(montants restant à	N-6						
déduire à la clôture du	N-7						
dernier	N-8						
exercice)	N-9						
	N-10						
II - SUIVI D	ES MOI	NS-VALUES À L	ONG TERME DES	ENTREPRISES SO	OUMISES À L'IMPÔ	T SUR LES SOC	IÉTÉS*
			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values
Origine		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup>	sur le résultat de l'exercice	à reporter  col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
①		2	du CGI)	du CGI)	(5)	6	Ø
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme	N-3						
subies au cours des	N-4						
dix exercices	N-5						
antérieurs (montants	N-6						
restant à déduire à la			+				-
clôture du	N-7		1				
dernier exercice)	N-8						
	N-9						
	N-10						

<sup>(1)</sup> Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $n^{\circ}2032$ 



#### RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : CNJE							Néant X *
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ	A L'EN	REGISTREM	ENT DE LA RÉ	ÉSERVE SPÉCIALE	POUR	L'EXERCIO	CE N
			Sous-comptes de la r	éserve spéciale des plus-valu	ıes à long te	erme	
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées	à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISION	NS POL	JR FLUCTUA	TION DES CO	URS* (5 e, 6 e, 7 e	alinéas d	e l'art. 39-1-	5 <sup>e</sup> du CGI)
montant de la réserve réserve figurant au bila sociétés absorbées au co			montants prélev	és sur la réserve			t de la réserve
à l'ouverture de l'exercice l'année			ant lieu nent d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		à la clôture de l'exercice  (5)	

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $\,$  n  $^{\circ}$  2032.

### DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CNJE		Néant *
Exercice ouvert le : 01072019 et clos le : 30062020 Durée en nombre de	mois	1 2 1
DECLARATION DES EFFECTIFS	mois	
Effectif moyen du personnel : *	YP	3
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	ш	,
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	365 587
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ	51 588
TOTAL 1	OX	417 175
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	_	-
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН	145 160
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	320 998
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	ОМ	466 158
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	46 289
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	588 060
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de plus de 6 mois	os	7 620
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	ΟZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow	6 656
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	648 625
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	234 708
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		Į.
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	234 708
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	417 175
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique	НХ	417 175
Période de référence GY du 01072019 GZ	au	30062020
Date de cessation	HR	

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.



#### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

Nb de parts ou actions

Nb de parts ou actions

Pays

Pays

Pays

Pays

Prénom(s)

% de détention

N°	de	dépôt	

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait

détenant directement au moins 10% du capital de la société )  (1)  Néant
EXERCICE CLOS LE   3 ,0  0 ,6  2 ,0 ,2 ,0   N° SIRET   3   3   0   2   9   6   9   5   5   0   0   6   6
EXERCICE CLOS LE   3   0   0   6   2   0   2   0   0   0   6   6   6   9   5   5   0   0   0   6   6   6
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CNJE
ADRESSE (voie) 6 RUE DES IMMEUBLES
CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)             % de détention   Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)             % de détention   Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)               % de détention   Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)               % de détention   Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

11tre (2)	Nom patronymique	
		•
Nom marital		

% de détention Naissance:  $N^{\circ}$  Département Commune Date Adresse: Ν° Voie

Commune

Code Postal Commune

Titre (2) Nom patronymique Nom marital

Code Postal

 $N^{\circ}$  Département Naissance: Date Adresse: N° Voie

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

Commune

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

<sup>©</sup> Sage

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice  $\,$  n  $^{\circ}$  2032

	$\overline{}$	`
11	0	١
١I	О	1

N° de dépôt

#### FILIALES ET PARTICIPATIONS

(18)	FILIALES ET PARTICIPATIONS	1 2037 3	SB 2020
	( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )	(1)	Néant X *

dont la société détient directement au moins 10% du capital )	Neant A
EXERCICE CLOS LE   3   0   0   6   2   0   2   0   N° SIRET   3   3   0   2	9 6 9 5 5 0 0 0 6 6
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CNJE	
ADRESSE (voie) 6 RUE DES IMMEUBLES	
CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)  Adresse:  N°  Voie	% de détention
Adresse: N° Voie Commune	Pays
	Tuys
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	70 de detention
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	0/ 1 1// 2
N° SIREN (si société établie en France)  Adresse:  N°  Voie	% de détention
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	- 77"
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

<sup>\*</sup>Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

### RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

			2069-RCI-SD
Néant		PME au sens communa	utaire
		oupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI le 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
		Si vous êtes la société mère, cocher la case	ci-contre
Dans ce cas,indiquer la dénomination,adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	Ces informations conce	ernent le régime d'intégration fiscale	
I - REDUCTIONS ET CREDITS	D'IMPOT DISPENSES DE DECL	ARATION SPECIALE	
Crédit d'	impôt	Montant	
MEC			3 070
Réduction d'impôt en faveur du méc dont le siège est situé au sein de l'U	énat - montant des dons et versemen lE ou de l'EEE	ts consentis à des organismes	5 116
	Crédit d'impôt pour la compét	itivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations verse versées à des salariés affectés à des		nt droit à crédit d'impôt	
des professions pour lesquelles le pai	ement des congés et des charges sur	ès à des exploitations situées à Mayotte, les indemnités de congés est mutualisé prévue à l'article L.3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant	de la participation de l'entreprise dans	des sociétés de personnes	
ou groupements assimilés			
ou groupements assimilés	DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DE	ECLARATION SPECIALE	
ou groupements assimilés		ECLARATION SPECIALE  Montant	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC I			
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC I			
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC I			
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC D  Crédit d'		Montant	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC E  Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la reche	impôt	Montant  our les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC E  Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la reche	rche - dont montant du crédit d'impôt p	Montant  our les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC E  Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la reche	rche - dont montant du crédit d'impôt p	Montant  our les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC E  Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la reche	rche - dont montant du crédit d'impôt p	Montant  our les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC I  Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la reche situées dans les DOM	rche - dont montant du crédit d'impôt p PRÉCISIONS SUR L'UTILISAT (Utilisation de la valeur AUT	Montant  our les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC I  Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la reche situées dans les DOM	rche - dont montant du crédit d'impôt p PRÉCISIONS SUR L'UTILISAT (Utilisation de la valeur AUT	Montant  our les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS  "Autres crédits d'impôts")	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC I  Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la reche situées dans les DOM	rche - dont montant du crédit d'impôt p PRÉCISIONS SUR L'UTILISAT (Utilisation de la valeur AUT	Montant  our les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS  "Autres crédits d'impôts")	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC I  Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la reche situées dans les DOM	rche - dont montant du crédit d'impôt p PRÉCISIONS SUR L'UTILISAT (Utilisation de la valeur AUT	Montant  our les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS  "Autres crédits d'impôts")	
ou groupements assimilés  II - CREDITS D'IMPOT AVEC I  Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la reche situées dans les DOM	rche - dont montant du crédit d'impôt precisions sur L'UTILISAT (Utilisation de la valeur AUT	Montant  our les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS  "Autres crédits d'impôts")	
II - CREDITS D'IMPOT AVEC I Crédit d'  Crédit d'  Crédit d'impôt en faveur de la rechesituées dans les DOM  III - CAS PARTICULIERS  CI déposé en cas de cessa  CI déposé au titre de la rechesituées dans les DOM	rche - dont montant du crédit d'impôt precisions sur L'UTILISAT (Utilisation de la valeur AUT	Montant  Pour les dépenses  ION DES CRÉDITS D'IMPOTS  "Autres crédits d'impôts")  Montant	